

SPS C.P. H Rennes Vezin SYNDICALISME PAS CONVAINCANT = VOL IDENTIFIANT

Depuis plusieurs jours, le S.P.S est alerté par le comportement d'un permanent syndical local...

Et cela à 2 semaines des votes, ça promet pour les jours à venir.

Par manque de confiance des adhérents ou sympathisants (pourtant avec 4 ans les efforts devraient suffire !!) .

Il risque ainsi de perdre une place de permanent et de ramasser une petite fessée aux élections professionnelles , il réclame avidement les identifiants électoraux individuels des collègues ainsi que leur codes...

- Promesse de mutation ?
- promesse d'avancement ?
 - chantage ?
 - menaces/pressions ?

Il s'agit tout simplement d'une tentative de braquage électoral.

Tricher expose son contrevenant à des sanctions pénales ; par le passé des permanents syndicaux ont eu des peines de prison ainsi qu'une " éligibilité syndicale " et des mises à pied .

- **Ne vous laissez pas dicter votre choix, ne vous laissez pas tromper,**
- **Ne cédez pas à quelconque chantages ou promesses**
- **Ne communiquez pas vos identifiants**

VOTER EST un DROIT
VOTER EST 1 CHOIX PERSONNEL
VOTER EST 1 DECISION DE LIBRE ARBITRE

Du 1 décembre au 8 décembre, choisissez vos représentants par vous-mêmes, refusez de participer à une fraude électorale massive, indigne des valeurs pourtant demandées et nécessaires au sein du ministère de la justice .

